

**Club d’Aviron de Montréal
Montreal Rowing Club**

**Assemblée générale annuelle
Le mardi 30 mai 2006**

**18 h 40 à 22 h 30
Quartier des athlètes**

PROCÈS-VERBAL

Présences

Du conseil d'administration :

Arnold Brookhuis (Président du CAM et président de l'assemblée)

André Vallée

Philippe Colas

Matthew Allen

Vivianne Phillips

Sarah Panuto

Membres : Lysandre Duchesne

Évelyne Bourdua-Roy

Marie-Pierre Chabot

Joe Rochon

Yvette Perron

Jean-Marc Edwards

Christophe Goua

Karl Wust

Bill Bury

Matteo Cendamo

Robert Sanson

Pablo Reitkop

Sinan Akman

Ann Rajan

Natacha Sanson (nouvelle membre, non-votant)

Alfred Délaquis (nouveau membre, non-votant)

Geneviève Tétrault (entraîneur-chef 2005, non-votant)

Vincent Tassery (entraîneur compétitif 2006, non-votant)

Debbie Guilbault (gérante du CAM, non-votant)

Absences justifiées

Stephen Shinder (secrétaire du CA)

Robert Bellizzi (membre du CA)

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du CAM, Arnold Brookhuis, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

- a: Désignation du président de l'assemblée
Arnold Brookhuis est désigné pour agir à titre de président de l'assemblée

- b: Désignation du secrétaire de l'assemblée
Ann Rajan et Debbie Guilbault acceptent de rédiger le procès-verbal de l'assemblée.

- c: Vérification des membres présents à l'AGA

Debbie Guilbault vérifie que les personnes présentes sont des membres en règle du CAM.

- d: Lecture et adoption de l'ordre du jour
Arnold propose un ajout au point 9(b), soit une pause afin de signer et d'intégrer des amendements aux règlements qui seront approuvés au point 9, et ce, avant de passer au point 10 qui est l'élection du Conseil d'administration.

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 9(b).

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en 2003

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en 2003, qui n'a pas été rendu disponible jusqu'à présent, avait été rédigé à partir de notes prises par Stéphanie Hutot et d'informations fournies par l'administration du CAM.

Il est proposé par Jean-Marc Edwards, appuyé par Bill Bury, que le procès-verbal de l'AGA du 18 février 2003, soit adopté tel que rédigé.

3. Ratification des états financiers révisés de l'année 2004 (31 décembre 2004)

Le trésorier, André Vallée, explique que les états financiers présentés en 2004 et présentés à l'AGA de 2005, ont été revus par le père de Steve Shinder qui est comptable. André souligne le fait que plusieurs écritures ont été inscrites à titre de dépenses alors qu'elles auraient dû être inscrites comme revenus. Le bilan révisé se termine par une correction qui augmente les actifs de 6 000 \$.

Sur proposition de Robert Sanson, appuyée par Karl Wust, les états financiers 2004 sont adoptés tels que révisés (voir document joint)

Philippe Colas désire avoir de l'information sur l'amortissement des nouveaux bateaux acquis pendant cette période. Il s'avère que les bateaux ne sont pas considérés comme des biens amortissables.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en 2005

Sur proposition de Vivianne Phillips, appuyée par Matthew Allen, le procès-verbal de l'AGA de 2005 est adopté.

5. Rapport du président – année 2005

Arnold Brookhuis a présenté le rapport pour l'année 2005 (détails en annexe). Il a mentionné que le nombre de membres demeure stable en comparaison de 2004. Cependant, plusieurs sections, notamment les volets compétitifs et le junior, semblent vulnérables et exigent un effort accru pour en augmenter le nombre de participants. La situation financière s'annonce bonne. Parmi les points qui méritent une attention particulière, il y a les relations avec le Parc Jean-Drapeau qui requièrent une communication continue et efficace. L'entretien et la réparation des bateaux ont eu lieu dans le hangar F-1 pendant les mois d'hiver. Le président tient à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur contribution durant la dernière année. Il tient aussi à reconnaître l'implication bénévole très importante de nombreux membres au cours de l'année.

Jean-Marc Edwards tient à souligner le professionnalisme du site Web du CAM fait par Arnold.

6. Rapport de l'entraîneur-chef -- année 2005

Geneviève Tétreault présente le rapport sur les activités d'entraînement pour 2005, ainsi que les résultats obtenus par les athlètes dans les diverses régates auxquelles ils ont participé (voir le rapport de l'entraîneur-chef ci-joint).

- Il y a eu une nette amélioration de l'entretien des équipements pendant la dernière année, incluant l'achat de nouvelles rames. Geneviève tient à remercier Andy Hall et ses assistants pour les efforts dans la réparation des bateaux.

- La participation aux régates de compétitions a été peu élevée en 2005. Six athlètes ont compétitionné aux Jeux du Canada à Regina du 6 au 20 août. Un petit contingent a compétitionné à la régate du Royal Canadian Henley, à St. Catharines (Ontario) en août. Karl Wust, Robert Samson et Kasey Kusek se sont rendus en Alberta pour participer aux Jeux mondiaux des maîtres à Edmonton (du 23 au 31 juillet). Steve Shinder et Matteo Cendamo ont participé à la régate Head of the Charles, à Boston, en octobre. L'équipe nationale de 2005 comprenait Andreeanne Morin, Simon Gowdy et Doug Vandor.

- Une meilleure fidélisation du membership a été observée dans la catégorie récréative. Selon Geneviève, la distribution des bateaux et du temps des entraîneurs semble bien fonctionner pour les niveaux I, II et III de la section récréative.
- En décembre 2005, Karol Sauvé, du CAM, a reçu la médaille de long service, 25 ans, d’Aviron Canada. Karol est un ancien entraîneur de l’équipe nationale. Il est présentement Master Course Conductor pour la province de Québec. Doug Vantor a reçu le Prix d’accomplissement international d’Aviron Canada pour sa médaille de bronze dans la catégorie Quatre en couple poids léger, aux Championnats mondiaux de 2005 au Japon.

Au nom du CAM, Arnold exprime toute son appréciation pour le travail de Geneviève comme entraîneur-chef pendant plusieurs années. Il lui souhaite tout le succès possible dans ses projets futurs, puisqu’elle quitte son poste pour poursuivre une nouvelle carrière. Arnold souligne le fait que Geneviève va demeurer disponible en tant qu’instructeur à temps partiel pour le CAM.

Arnold désire profiter de l’occasion pour souligner le très grand succès de la première régata récréative du CAM et remercie tous ceux et celles qui y ont contribué à titre d’athlète ou de bénévole.

7. Ratification des décisions du Conseil d’administration durant le mandat de 2005

Arnold souligne le fait qu’il y a eu un changement quant à l’année fiscale. Celle-ci s’établit désormais du 1^{er} avril au 31 mars. Ce changement a été voté lors d’une assemblée régulière du CA en 2005.

Sur proposition de Matteo Cendamo, appuyée par Bill Bury, les décisions du Conseil d’administration prises pendant le mandat de 2005 sont ratifiées.

8. Ratification des états financiers de l’année 2005 (31 décembre 2005)

Le trésorier, André Vallée, explique les grandes lignes des états financiers pour l’année fiscale 2005 qui se solde avec un surplus de 17 000 \$. Il remercie à nouveau monsieur Shinder pour son expertise et sa grande contribution dans la comptabilité du CAM. Plusieurs sujets ont été discutés, dont les assurances, la responsabilité civile, les prêts potentiels, les relations avec le Parc Jean-Drapeau, la possibilité d’un “fonds de réserve“ ainsi que des revenus de différentes sources, incluant l’AQA.

Sur proposition de Karl Wust, appuyée par Matteo Cendamo, les états financiers pour l’année 2005 sont ratifiés.

9. **Vote sur la résolution d'adopter les amendements de la constitution et des règlements du Club d'Aviron de Montréal (tel qu'adoptés par le Conseil d'administration (1er mai 2006))**

Plusieurs articles des présents règlements et amendements proposés ont été discutés, incluant un point de clarification sur la définition des membres avec droit de vote, soulevé par Alfred Délaquis. Il est devenu évident que la version actuelle de l'article 3 (Membre) est ambiguë et devrait être révisée par le CA. Proposé par Ann Rajan, appuyé par Robert Sanson, l'article 3 de la constitution sera révisé, c.-à-d. : renvoyé au CA pour de plus amples discussions et clarification.

Les discussions portant sur les amendements proposés et plus particulièrement, les procédures entourant la formulation de la proposition et du vote qui a suivi, ont donné lieu à une certaine confusion. En conclusion, aucun des amendements proposé n'a été adopté et, dans les circonstances, la constitution original (1987) demeure en vigueur.

9 (b). (Ne s'applique pas)

10. **Élection des membres du Conseil d'administration**

- a) Élection d'un président d'élection
Alfred Délaquis accepte d'agir comme président d'élection
- b) Élection des membres du Conseil d'administration

Des nominations ont été demandées pour remplir deux postes vacants du Conseil, présentement constitué de neuf membres.

- a)
 - Christophe Goua propose Jean-Marc Edwards
 - Évelyne Bourdua-Roy propose Joe Rochon
 - Matthew Allen propose Alfred Délaquis; M. Délaquis décline l'invitation.

Aucun vote n'a été requis et les deux postes vacants seront occupés par Jean-Marc Edwards et Joe Rochon.

Les noms des membres du Conseil d'administration pour l'année 2006-2007 sont : Arnold Brookhuis, Rob Bellizzi, Matthew Allen, André Vallée, Steve Shinder, Sarah Panuto, Vivianne Phillips, Jean-Marc Edwards et Joe Rochon

11. **Varia - discussion**

Matteo Cendamo félicite le Club et le Conseil pour les changements positifs survenus durant la dernière année. Il souligne une meilleure organisation et un meilleur esprit d'équipe.

Èvelyne Bourdua-Roy a fait des suggestions pour améliorer le programme des novices, par exemple un programme de mentorat et l'encouragement à la formation d'équipages.

Matthew Allen souligne les initiatives pour un programme d'aviron adapté aux personnes handicapées et invite des volontaires à s'y joindre. Il y a eu des discussions sur la sécurité et les premiers soins.

Des commentaires d'ordre général ont fait écho aux observations de Matteo à l'effet que le club va de l'avant d'une manière positive et porteuse d'avenir, mais qu'il subsiste des obstacles à surmonter.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée a été levée sur proposition de Pablo Reitkop.

Procès verbal: Ann Rajan (et Debbie Guilbault)
Traduction et corrections : Régis Gonthier et Michel Ranger